Lac de Grand-Lieu //





Surface: 6 234 ha

Date d'inscription: 1er février 1995

Coordonnées: 47° 05' N 01° 40' W

Résumé

Le lac de Grand-Lieu est un des plus grands lacs naturels de plaine de France. En hiver, quand toutes ses prairies, roselières et saulaies sont inondées, sa surface en eau atteint 6 000 ha. Elle se réduit à 2 500 ha en été avec moins d'un mètre de profondeur en moyenne.

Il s'y développe alors des étendues de nénuphars et châtaignes d'eau sans équivalent en Europe de l'Ouest. Ces vastes ceintures de végétation permettent à une flore et une faune d'une grande richesse de se développer. L'élevage et la pêche sont les principales activités économiques qui perdurent sur ce site.

Importance internationale

Situé à proximité d'autres grandes zones humides tels l'estuaire de la Loire et le marais Breton, le site revêt un rôle majeur pour plusieurs espèces d'oiseaux à tout moment de l'année. Ce sont ainsi 20 000 à 35 000 canards qui sont recensés à la mi-janvier. Le lac est alors d'importance internationale pour les canards souchet et chipeau, la sarcelle d'hiver et le fuligule milouin. Toutes les espèces de hérons nichant en France se reproduisent sur le site, avec des effectifs majeurs pour la grande aigrette et la spatule blanche en particulier.

Localisation générale

Dans la région des Pays-de-la-Loire, le lac de Grand-Lieu est situé au sud-ouest de Nantes, dans le département de la Loire-Atlantique. Il est connecté à l'estuaire de la Loire au niveau hydraulique via l'Acheneau, rivière qui serpente sur près de 25 km au cœur du Pays de Retz.



Services rendus par les zones humides

Outre son rôle de réservoir de biodiversité, le lac de Grand-Lieu constitue une zone naturelle atténuant l'effet des crues et assurant une certaine épuration de l'eau. Le lac est aussi le support d'une activité de pêche artisanale séculaire. Les prairies humides sont exploitées par l'élevage extensif des bovins et constituent une ressource fourragère importante pour les éleveurs, largement utilisé par les chasseurs de gibiers d'eau. C'est



Facteurs défavorables

Le site souffre des apports excessifs en azote et phosphore. L'eutrophisation ainsi engendrée se traduit par des proliférations de cyanobactéries, algues microscopiques parfois toxiques, et par une diminution de la transparence de l'eau nuisant à un grand nombre d'organismes. De plus, plusieurs espèces exotiques envahissantes viennent perturber l'écosystème : la jussie banalise les prairies inondables, l'écrevisse de Louisiane s'attaque à la flore aquatique, ragondin et rat musqué font disparaître la massette et le jonc des tonneliers. Ces espèces peuvent accentuer les difficultés des éleveurs et renforcent la menace de déprise. Enfin, la gestion des niveaux d'eau est un sujet conflictuel pour lequel il est difficile de trouver

un consensus.



ANGUILLE D'EUROPE (Anguilla anguilla)

Poisson emblématique du site, l'anguille est exploitée par les pêcheurs depuis très longtemps. Le lac représente un lieu privilégié pour la croissance de ce migrateur fortement menacé: proche de l'estuaire de la Loire, riche en nourriture et en habitats favorables. Des améliorations dans les ouvrages à l'aval favorisent la migration des jeunes anguilles mais des progrès restent encore à opérer pour le départ des anguilles adultes, dites « argentées »



SPATULE BLANCHE (Platalea leucorodia)

Avec plus de 300 couples nicheurs, le lac de Grand-Lieu est le principal lieu de nidification pour cette espèce en France. Profitant de la tranquillité du site, la spatule installe son nid dans les saules difficiles d'accès, le plus souvent dans la réserve naturelle nationale. Elle recherche sa nourriture en périphérie dans les espaces faiblement inondés, en particulier les prairies au printemps.



GUIFETTE MOUSTAC (Chlidonias hybrida)

Espèce migratrice, la guifette a la particularité d'installer son nid constitué de végétaux en condition précaire sur les feuilles flottantes de nénuphar ou sur la végétation de marais longuement inondée. Grand-Lieu accueille près de 10 % des couples reproducteurs d'Europe de l'ouest ce qui en fait un site majeur avec notamment les marais de Brière.



ÉTOILE D'EAU (Damasonium alisma)

Cette plante annuelle est une espèce protégée en France. Elle n'est pas très rare au sein des prairies inondables de Grand-Lieu. Dans la partie sud-ouest du site, son caractère pionnier lui fait profiter de l'entretien des chemins de marais qui sont régulièrement rechargés en sable par les éleveurs pour permettre l'accès aux parcelles tourbeuses.



Biodiversité

Le site de Grand-Lieu est marqué par une grande diversité de communautés végétales toutes caractérisées par des espèces adaptées à l'inondation plus ou moins prolongée. Près de 25 espèces végétales protégées sont recensées! Les formations flottantes tourbeuses à grandes laîches (ou carex) parfois colonisées par les aulnes et roseaux, appelées ici les « levis », sont originales.

Plusieurs insectes rares en France ont été repérés, mais leur inventaire reste à parfaire. Le brochet trouve dans les grandes zones longuement inondées un lieu de reproduction particulièrement favorable. Bon nombre d'oiseaux d'eau atteignent des effectifs nicheurs remarquables : oie cendrée, fuligule milouin, grand cormoran, grèbe huppé, etc.



Gestion et conservation

Le site Ramsar recouvre pratiquement le site Natura 2000 du lac de Grand-Lieu dont l'animation est assurée par le syndicat de bassin versant de Grand-Lieu. Les contrats Natura 2000 et les mesures agro-environnementales liées concourent à la préservation et à la gestion du site. Deux réserves naturelles, nationale (gérée par la Société nationale de protection de la nature, propriété de l'État affectée au Conservatoire du littoral) et régionale (gérée par la fédération départementale des chasseurs) assurent une protection forte de la zone centrale du lac et contribuent au développement de la connaissance. De nombreuses initiatives complémentaires de protection, gestion et valorisation sont portées par les collectivités : office de tourisme, maison du lac de Grand-Lieu...





La Convention de Ramsar

La Convention relative aux zones humides, couramment appelée Convention de Ramsar, est un traité intergouvernemental mondial fournissant le cadre de l'action nationale et de la coopération internationale pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides et de leurs ressources. C'est le seul traité mondial consacré à un écosystème particulier.